

Ségala-Limargue

TROIS PROJETS DE MÉTHANISATION PORTÉS PAR LES AGRICULTEURS

UNE QUARANTAINE D'EXPLOITATIONS AGRICOLES SE SONT REGROUPÉES AU SEIN D'UNE ASSOCIATION, MÉTHASÉLI, POUR ÉTUDIER LA FAISABILITÉ ET PORTER TROIS PROJETS DE MÉTHANISATION D'EFFLUENTS AGRICOLES EN COLLECTIF. UNE INITIATIVE ACCOMPAGNÉE PAR LA COOPÉRATIVE FERME DE FIGEAC. CES UNITÉS VISENT À PRODUIRE DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE AVEC LES RESSOURCES DU TERROIR TOUT EN DIMINUANT LES NUISANCES DES EFFLUENTS AVEC NOTAMMENT L'ÉPANDAGE DE DIGESTATS HYGIÉNISÉS ET SANS ODEURS. UNE RÉELLE AVANCÉE VERS DES PRATIQUES DURABLES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT.



Près de 200 personnes participaient à cette réunion dont certains riverains opposant à ces projets qui ont fait entendre leurs voix.

L'association Méthaséli, présidée par Fabien Cadiergues, éleveur bovin à Anglars, a organisé une grande réunion d'information le 14 juin à Labathude, à destination des habitants et des agriculteurs des communes concernées. Les trois projets se situent sur Espeyroux, Labathude Sainte-Colombe, et Saint-Médard-Nicourby Gorses. Une initiative très innovante puisque les agriculteurs ont souhaité mutualiser toute la phase de conception et de développement ainsi que leur exploitation future. Cette démarche permettra de les sécuriser sur le plan technique mais aussi économique.

INITIATIVE TERRITORIALE

Le président de Fermes de Figeac, Pierre Lafragette, et Fabien Cadiergues insistent sur le caractère territorial fort de ces projets qui sont portés par les agriculteurs du Ségala-Limargue, en toute

autonomie d'initiative et de gestion. Ils s'inscrivent dans une volonté locale affirmée de diversifier l'activité agricole tout en l'orientant vers des pratiques attendues par notre société : transition agro-écologique, production respectueuse de l'environnement... Des projets également économiques qui doivent permettre de revendre l'électricité au réseau EDF tout en diminuant fortement les achats d'engrais minéraux, notamment d'azote, remplacés par l'épandage des digestats issus de la méthanisation. Comme le soulignait Fabien Cadiergues : « Nos productions d'élevage sont en crise et les agriculteurs vieillissants ! Il nous faut trouver de nouvelles pistes pour intéresser les jeunes et maintenir le dynamisme de notre agriculture qui garantit l'aménagement de ce territoire. Ces projets sont porteurs d'espoir et de développement, créateurs d'emploi et sources d'activités pour

l'avenir... » Un discours compris et soutenu par les agriculteurs de ces communes.

DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION

L'association avait invité son partenaire le bureau d'étude toulousain Solagro qui accompagne une centaine de projets de méthanisation en France. Celui-ci rappelait que notre pays a engagé un vaste plan de transition énergétique pour remplacer progressivement les énergies fossiles (pétrole, gaz) par des énergies renouvelables : solaire, éolien et biomasse. Cette dernière catégorie s'appuie principalement sur la méthanisation qui occupe une place prépondérante avec un objectif ambitieux : 10000 méthaniseurs en France en 2050. De fait le procédé arrive en force sur notre département. Après le projet précurseur porté par un éleveur porcin de Mayrac, Joël Laverdet,



Le président de l'association Méthaséli, Fabien Cadiergues, a justifié ces projets pour le territoire.

opérationnel depuis déjà cinq ans puis le méthaniseur en construction par la Quercynoise à Gramat (mise en route en fin d'année), ces trois unités marqueront l'entrée du Ségala-Limargue dans la démarche. D'autres réflexions sont en cours sur certaines régions du département.

EFFLUENT AGRICOLES

En pratique, ces trois projets ne traiteront que des effluents agricoles (lisier, fumier) et quelques cultures intermédiaires ou autres déchets verts locaux issus des déchetteries. Les agriculteurs ont souhaité se limiter à cette biomasse produite sur leurs communes afin d'éviter la dépendance et les nuisances occasionnées par de l'approvisionnement extérieur plus ou moins lointain. Ces effluents resteront au moins 60 jours en méthanisation afin de

garantir une bonne hygiénisation, c'est à dire la destruction de tous les pathogènes, notamment les virus et bactéries susceptibles de transmettre des maladies animales (paratuberculose...). A l'issue, le digestat pourra donc être épandu en toute sécurité. Il représentera un amendement très intéressant capable de remplacer 70 % de l'engrais azoté minéral tout en ramenant une belle quantité de matière organique au sol. Cela permettra également de réduire les pollutions des nappes d'eau par les nitrates. A noter que ce digestat sera stocké dans des poches réparties sur tout le territoire afin d'être disponible au plus près des utilisateurs. Globalement, ces trois unités vont permettre de créer 5 à 7 emplois permanents et fournir 6600 Mwh d'électricité nette, l'équivalent de la consommation de près de 2000 habitations hors chauffage.

CAPEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale Ordinaire de la COOPERATIVE AGRICOLE DE PRODUCTIONS ET ELEVAGE - C.A.P.E.L. « La Quercynoise », dont le siège social est 267, Avenue Pierre Sénard - 46000 CAHORS, RCS CAHORS n° 301 572 715, constituée par l'ensemble des délégués de sections, aura lieu le :

**JEUDI 29 JUIN 2017 à 9 Heures
A L'ESPACE DES CONGRES CLEMENT MAROT
A CAHORS (46000)**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE PLENIERE

Ordre du Jour :

- Rapport aux associés sur l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2016
- Approbation des comptes consolidés
- Rapports des Commissaires aux Comptes
- Vote des résolutions : Affectation des résultats, Quitus aux administrateurs, Constatation de la variation du capital souscrit, Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux administrateurs
- Questions diverses

Les associés coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant l'Assemblée Générale, de prendre connaissance, au siège social de la Coopérative à CAHORS, du Rapport du Conseil d'Administration, du Rapport d'Activité des Commissaires aux Comptes, du bilan et du compte de résultats relatifs à l'exercice 2016.

Ce document vaut convocation officielle.

Pour le Conseil d'Administration
LE PRESIDENT
Christian DELRIEU

GROUPE **Capel**
coopérative agricole



La méthanisation consiste à faire fermenter la biomasse en milieu anaérobie afin de libérer du gaz qui alimente un générateur d'électricité.